



Abidjan, le 2 février 2026

Maternelle-Elémentaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur
bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux 01 B.P 3114 Abidjan 01
Tel: (225) 27 22 41 46 10 ☎ Fax: (225) 27 22 41 87 24
<http://www.farandole.ci> proviseur@farandole.ci École primaire
et collège homologués par l'Éducation Nationale française

Information préalable à toute réinscription

Madame, monsieur

Pour éviter toute ambiguïté, il me semble important de souligner que réinscription ne signifie pas automatiquement passage en classe supérieure.

Je vous rappelle les règles de l'établissement sur les passages :

1. Concernant les niveaux du collège (homologués de la 6^{ème} à la 3^{ème}) :

Une éventuelle décision de redoublement sera prise après le Conseil de classe par une commission d'appel pilotée par le SCAC. Sa date reste à déterminer.

2. Concernant la 2^{nde} (non homologuée) :

La décision finale de passage ou de redoublement sera prise avant la mi-juin, au moment du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

3. Concernant la 1^{ère} et la Terminale, la décision finale de passage ou de redoublement sera prise début juillet. Elle dépendra de plusieurs facteurs :

- ✓ Décision du conseil de classe au 3^{ème} trimestre
- ✓ Résultats aux examens
- ✓ Assiduité et implication dans les études

Bien cordialement, et restant à votre disposition,

M. Fourcade Michel
Proviseur du GS La Farandole internationale

